

Charte de Vie du Foyer des Marianistes

Année 2026-2027



Le foyer accueille 14 étudiants (garçons et majeurs le jour de leur arrivée) qui souhaitent allier **études, vie fraternelle et vie spirituelle**.

Ce Foyer est animé selon l'esprit des fondateurs des Marianistes (La Bienheureuse Adèle de Trenquelléon et le Bienheureux Père Chaminade) : esprit d'accueil fraternel et esprit de famille (www.marianistes.com).

Comme il se doit, Marie a sa place dans notre foyer. Marie nous accueille dans l'entrée du foyer et nous rappelle la parole de l'Évangile : « Faites tout ce qu'il vous dira ». Belle piste de vie pour un étudiant du Foyer des Marianistes !

Ce foyer se situe au 44, rue de la Santé à Paris (14^e) où vit la communauté de la maison régionale des religieux marianistes. Dans le même immeuble se trouvent plusieurs communautés religieuses et un autre foyer d'étudiants animé par les Eudistes.

S'inscrire au Foyer, c'est adhérer à la Charte de Vie dans ses quatre dimensions : **vie d'études, vie fraternelle, approfondissement de la foi et vie spirituelle, prise de responsabilités** :

- **Vie d'études** : **Premier objectif du foyer**. Se donner des conditions de travail favorables à des études supérieures, par un climat général de calme et de soutien mutuel.
- **Vie fraternelle** : Elle se construit au jour le jour par une attitude d'attention et d'ouverture aux autres. Une soirée par mois réunit les étudiants dans les locaux de la communauté marianiste pour un échange autour d'un repas.

Pour favoriser un bon esprit entre tous ainsi que pour le bien commun, chacun prend sa place dans la vie du groupe, participe à l'entretien des locaux communs et assure celui de sa chambre. Chacun participe à la bonne marche de l'organisation interne et veille au versement du loyer.

- **Approfondissement de la foi et vie spirituelle** : un temps de prière commun hebdomadaire fait partie du rythme de vie. Plusieurs réunions de réflexion sont proposées au cours de l'année. Participation à des temps forts spirituels au cours de l'année (entrée en Avent et en Carême, Fêtes marianistes, etc.).

La chapelle de la Communauté, située au 7^{ème} étage, est ouverte à tous les résidents. Les étudiants sont invités à participer aux temps de prière de la Communauté, généralement le soir à partir de 18h45 (1/4 d'heure de prière des Vêpres). Une rencontre avec un prêtre ou un frère est possible.

- **Prise de responsabilités** : La préparation des temps communs, la responsabilité d'une partie de la vie du foyer, les initiatives proposées par chacun au profit du groupe... sont autant d'occasions d'apprendre et de développer la prise de responsabilité.

La vie au Foyer étudiant demande l'adhésion à ce projet et appelle, en conséquence, au respect d'un certain nombre d'exigences pour favoriser à la fois une vie étudiante épanouissante, une vie relationnelle de qualité, une vie intérieure et de prière qui permettent à l'homme de se construire, libre et responsable, témoin de la charité fraternelle et ouvert à la vie du monde.

En date du 17 avril 2026